

Задания**Задание 9 № 1942**

Вы услышите интервью дважды. Выберите правильный ответ 1, 2 или 3.

Officiellement, un service civique effectué au sein d'une université est...

- 1) un stage
- 2) le premier emploi
- 3) une activité qui ne peut pas être considérée comme un stage ni comme un emploi

Пояснение.**Расшифровка записи**

Le service civique

Journaliste : Aujourd'hui, les universités se sont engagées à développer le service civique qui est l'organisation des missions utiles pour la société, comme l'aide aux hôpitaux, par exemple. Notre invité, François Chérèque, président de l'Agence du service civique, a appelé l'ensemble des présidents d'université à développer le dispositif au sein de leur établissement. Alors, ma première question à François Chérèque: Le service civique existe depuis 2010 quel succès le dispositif rencontre-t-il ?

François Chérèque : C'est un très grand succès auprès des jeunes : on note chez les 16-25 ans une forte volonté de s'engager et de réaliser une action citoyenne, par exemple, aider les personnes âgées ou participer à la protection de l'environnement. Aujourd'hui, nous recevons en moyenne quatre demandes pour chaque mission proposée. Cela représente à peu près 150 000 candidatures par an pour 35 000 missions proposées.

Journaliste : Quelles catégories de jeunes sont les plus intéressées de cette sorte d'activités et pourquoi?

François Chérèque : Le service civique attire des profils très variés : un quart est détenteur d'un bac + 2, certains rencontrent des difficultés à s'insérer professionnellement, d'autres sont littéralement en situation de décrochage... La deuxième réussite tient dans le taux de satisfaction de ceux qui ont effectué leur service civique puisque 91 % d'entre eux saluent une expérience positive tant au niveau de l'insertion professionnelle qu'au niveau de leur parcours de vie.

Journaliste : Donc le service social devient de plus en plus populaire?

François Chérèque : Depuis la création du service civique, la quantité des étudiants qui veulent en faire augmente d'année en année. Quoi qu'il en soit, tous ces jeunes considèrent l'expérience comme un « plus » valorisant et veulent l'inscrire dans un parcours de vie ou de formation. Donc, les jeunes nous sollicitent de plus en plus et la consultation de notre site Internet d'Agence du service civique est en forte progression.

Journaliste : En quoi réaliser un service civique constitue-t-il un atout pour les étudiants, notamment en termes d'insertion professionnelle ?

François Chérèque : D'après une étude sur le service civique réalisée en juin 2014 par l'Observatoire de la jeunesse, 6 mois après la fin du service civique, 75 % des jeunes ont trouvé un emploi ou sont en formation. Quand ils cherchent du travail, les jeunes savent valoriser leur service civique. Et les entreprises sont séduites par ce genre d'expérience.

Journaliste : Peut-on dire quel service civique aide vraiment à trouver un bon emploi?

François Chérèque : La mise en place d'un cadre formel du service civique au sein des universités marque un pas important. En effet, le service civique n'est pas un stage, et encore moins un emploi étudiant. Inscrire cette expérience dans le parcours de formation universitaire est une piste à explorer pour que l'ensemble des savoir-être et des savoir-faire acquis pendant cette expérience soient reconnus et valorisés. De cette façon, le service civique aide vraiment à trouver un bon emploi après les études et les étudiants s'en rendent compte.

En effet, un service civique n'est pas un stage et encore moins un emploi étudiant...

Ответ: 3.